

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/02/26-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 février 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,  
**Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,  
**Vu** la délibération n°2016/04/27-06 du conseil d'administration en date du 27 avril 2016 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

**OBJET : Avenant n°2 au contrat de partenariat Campus Luminy 2017**

Le conseil d'administration approuve l'avenant n°2 au contrat de partenariat Campus Luminy 2017.

**Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 2 abstentions.**

Membres en exercice : 36  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 26 février 2019

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

